

Première édition du dialogue interprofessionnel sur la fiscalité

Un pari gagné par l'OTR

P2

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

27 Janvier 2022 N° 354 - Prix 250 F CFA

CALENDRIER FISCAL 2022

Au plus tard le 31 janvier 2022

- Déclaration et paiement de l'acompte provisionnel (I) (IRP)
- Déclaration et paiement de l'acompte provisionnel de la patente
- Déclaration et paiement de la PIR (ancien IRP) 4^e trimestre (2021)
- Déclaration Annuelle des Salaires (DAS)

31 Janvier

Facebook: @L'OTR - Twitter: @L'OTR - WhatsApp: +228 90 99 41 01 - Email: info@otr.tg

Projet Filets sociaux et services de base-Novissi

L'accès aux transferts monétaires bientôt étendu à 45 000 nouveaux bénéficiaires

P2

Médias

«...La liberté de presse et d'expression est une réalité au Togo...»
dixit Arimayao Tchagnao

P5

Première réunion du Cadre Permanent de Concertation

Le CAR présent, la DMK et l'ANC absentes

P4

L'Afrique de l'Ouest et les pronunciamientos



A qui la faute ?

P3

Examen Périodique Universel et protection des droits de l'homme

Le Togo félicité pour ses efforts
***L'adoption du rapport de l'examen attendue**

P3



Projet Filets sociaux et services de base-Novissi L'accès aux transferts monétaires bientôt étendu à 45 000 nouveaux bénéficiaires

Plusieurs partenaires soutiennent le Togo dans sa vision de la protection sociale inclusive. Au rang de ces partenaires figure l'Agence française de développement (AFD) qui a mis à la disposition du gouvernement, une enveloppe de 10 millions d'euros soit environ 64 milliards de FCFA. Une seconde convention de financement a été signée dans ce sens, ce vendredi 21 janvier 2022 à Lomé, pour la mise en œuvre du « Projet Filets sociaux et services de base-Novissi » (FSB Novissi), financé en partenariat avec la Banque mondiale. Les documents ont été signés par



le ministre de l'Economie et des finances, Sani Yaya et le Directeur de l'Agence française de développement au Togo, François Jacquier-Pélissier, en présence de l'ambassadrice de France, Jocelyne Cabal-

lero. Contrairement à Novissi, un programme d'urgence de revenu universel face à la crise sanitaire liée au coronavirus, le FSB Novissi pose les jalons d'une réponse à long terme aux défis en ma-

tière de protection sociale. A travers ce projet, le gouvernement togolais va étendre l'accès aux transferts monétaires à 45 000 nouveaux bénéficiaires directs dont 75% de femmes réparties dans 100 cantons et des quartiers des zones urbaines cibles. Le ciblage de ces zones concernées se fera sur la base de la vulnérabilité au changement climatique, à partir des innovations technologiques et de l'intelligence artificielle. Le ministre de l'Economie et des finances, Sani Yaya s'est félicité au nom du gouvernement

de l'approche partenariale de ce nouveau projet qui réaffirme l'engagement de la France et de la Banque mondiale aux côtés du Togo dans la mise en œuvre de la feuille de route 2020-2025. Le FSB Novissi sera piloté par l'Agence nationale de développement à la base (ANADEB) sur le modèle de Novissi. Ce projet novateur inclut des mesures d'accompagnement et une assistance technique aux populations vulnérables en vue d'un usage optimal des transferts monétaires.

WARAA

Première édition du dialogue interprofessionnel sur la fiscalité Un pari gagné par l'OTR

« Décentralisation et fiscalité locale ». C'est autour de cette thématique que s'est déroulé du 20 au 21 janvier 2022 à Lomé, le premier Dialogue Interprofessionnel sur la Fiscalité. La rencontre initiée par l'Institut de Formation

Fiscale et Douanière de l'OTR (IFFD-OTR), est présenté comme une démarche participative et de gouvernance concertée qui a réuni des acteurs publics et privés. Philippe Tchodie, Commissaire général



ral de l'OTR « L'objectif est d'arriver dans le cadre d'une dynamique de gouvernance concertée visant à améliorer la fiscalité au niveau local. Ce qui permettra aux élus locaux nouvellement élus de béné-

Suite à la p 5

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)

Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION

Pamphile S. NUMENYA

REDACTION

Ezi Akoma

Achile

A. Fic

Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

Sans Dieu Rien

Tirage : 3.000 Exemplaires

Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

N° 354 - Jeudi 27 Janvier 2022

**Annonces et pubs
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

L'Afrique de l'Ouest et les pronunciamientos **A qui la faute ?**

Après le Mali, et la Guinée, le Burkina Faso vient de connaître un coup d'Etat. Le Président Roch Marc Kaboré a été chassé du pouvoir par l'armée. L'annonce a été faite par des soldats constitués en Mouvement patriotique pour la sauvegarde de la restauration (MPSR) sur la chaîne nationale le lundi 25 janvier 2022. Ce mouvement a alors pris le pouvoir et dissout le gouvernement et le parlement.

A travers un communiqué pondu toujours le 25 janvier, l'institution sous régionale, la CEDEAO a condamné ce coup d'Etat militaire ayant conduit à la démission du président Kaboré obtenue sous menace, l'intimidation et la pression des militaires après deux jours de mutinerie. « La CEDEAO condamne fermement ce coup de force des militaires qui marque un recul démocratique majeur pour le Burkina Faso », peut-on lire dans ce communiqué. Cette institution compte alors tenir un sommet extraordinaire dans les prochains jours pour examiner cette situation.

Décidément, les coups d'Etats deviennent trop récurrents en Afrique de l'Ouest. Au Mali, le vé-



ritable coup d'Etat s'était déroulé dans la nuit du 19 août 2022. Réunies au sein du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) les militaires putschistes affirmaient que le pays se trouvait dans une situation de crise socio-politique et sécuritaire et n'avait plus droit à l'erreur. Jusqu'à ce jour, Assimi Goïta qui est devenu l'homme fort du Mali, n'est pas en accord avec la CEDEAO. Même s'il reçoit l'adhésion des populations par rapport à ses prises de positions contre la France et la CEDEAO, la crise dans son pays se poursuit et plusieurs observateurs le suivent de près pour voir jusqu'où il ira.

En septembre dernier, la Guinée suivit les traces du Mali et Mamady Doumbouya à la tête du Comité national de rassemblement et du développement (CNRD) ren-

versa le président Alpha Condé. Selon ce comité, l'armée a pris ses responsabilités parce que plusieurs maux minent leur pays. Il parle de dysfonctionnement des institutions de la République, l'instrumentalisation de la justice, le piétinement des droits des citoyens, la gabegie ainsi que la pauvreté et la corruption endémique.

A entendre les putschistes du côté du Burkina Faso, le président Kaboré n'a pas réussi à unir la nation et à gérer efficacement la crise sécuritaire qui menace les fondements du pays. Rappelons que le président déchu avait promis lutter efficacement contre le terrorisme. Mais depuis le début de son 2^e mandat, son pays est devenu une proie facile pour les terroristes. On est même surpris de voir la facilité avec laquelle

des groupes organisés de l'armée arrivent à réussir leurs coups. Au-delà de ce constat, une question se pose. A qui la faute ? Aux putschistes ou aux gouvernants ? Les coups d'Etat perpétrés ont une cause commune, la gestion catastrophique des pays. Les gouvernants devaient mieux gérer leurs pays pour continuer à avoir l'adhésion de leur peuples jusqu'à la fin de leurs mandats. Actuellement, c'est le terrorisme qui gagne le terrain dans la sous régions. Chaque jour, les militaires tombent sur le front. Ils veulent alors que des conditions soient mises en place pour leur permettre de mieux combattre cet ennemi commun. La pauvreté de l'espace ouest-africain aussi met les chefs d'Etat en insécurité. Les populations sont de plus en plus dé-

çues quand elles voient leur situation s'empirer. L'attitude de la CEDEAO n'est pas aussi de nature à les rassurer. Elles ont une impression négative de cette institution sous régionale qui semble se préoccuper plus du soutien des chefs d'Etat en place que de prendre en compte leurs aspirations profondes.

Les putschistes ne sont pas aussi des « Messies » ou de « bons samaritains ». Aujourd'hui, ils donnent l'impression de se sacrifier pour leurs pays. Mais, ils ignorent réellement les contours de la gestion d'un pays. A force de faire face à des difficultés, ils risquent d'être plus médiocres que les dirigeants qu'ils ont renversés. Si le problème de la mauvaise gouvernance est réglé, tout ira mieux.

Jack NUKUNU

Examen Périodique Universel et protection des droits de l'homme

Le Togo félicité pour ses efforts L'adoption du rapport de l'examen attendue

Dans le cadre de la 40^e session du Conseil des Droits de l'Homme, le Togo s'est présenté le 24 janvier dernier à l'Examen Périodique Universel (EPU) des Nations Unies. La délégation togolaise à Genève a été conduite par le Ministre des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les

N° 354 - Jeudi 27 Janvier 2022



institutions de la République, Dr. Christian Eninam TRIMUA. Il a présenté avec brio le rapport sur les avancées et acquis dans la protection et la promotion des Droits Humains. Les travaux ont été supervisés par un groupe de 3 pays notamment Emirats Arabes Unis, Erythrée et Ukraine.

Le Togo était le premier

pays à présenter son rapport devant le conseil des droits de l'homme des nations unies. 95 pays ont porté un intérêt particulier à ce passage. Ils ont encouragé l'engagement du Togo pour les Droits de l'Homme et ont salué les réformes et dispositions juridiques mises sur pieds au Togo en vue de renforcer et de

Suite à la p 4

Première réunion du Cadre Permanent de Concertation

Le CAR présent, la DMK et l'ANC absentes

Le Cadre permanent de concertation (CPC) a tenu sa première réunion pour permettre aux participants de prendre connaissance de son arrêté de création, ses attributions, son organisation et son fonctionnement. Ce cadre est la concrétisation de l'une des recommandations de la Concertation nationale des acteurs politiques (CNAP) pour juguler les divergences qui surviendraient dans l'organisation des prochaines échéances électorales. La Dynamique Mgr Kpodzro (DMK) et l'Alliance nationale pour le changement (ANC) ont brillé par leur absence à cette première rencontre. Pendant ce temps, le Comité d'action pour le renouveau (CAR) qui avait quitté très tôt la CNAP était présent. Toujours tourmentée par la réclamation de sa victoire imaginaire, à la dernière élection prési-



dentielle, la DMK s'oppose à toutes les actions politiques menées pour parfaire le cadre électoral. Elle était donc absente à la CNAP. Elle n'a pas aussi jugé utile se présenter au CPC qui est une résultante de la CNAP. Le regroupement de Kafui Adjamagbo Johnson estime que si il doit prendre part à des discussions politiques, l'objet et le cadre doivent être repensés. « Une autre initiative de dialogue sincère doit être prise afin de trouver des solutions à

la grave crise politique que traverse le Togo », avait-elle fait savoir dans un communiqué. Parlant de l'ANC, elle avait participé à presque toutes les activités de la CNAP. C'est à quelques jours de la fin des travaux qu'elle avait décidé claquer la porte. Le parti de Fabre soutient qu'il a été absent au CPC parce que les propositions de son groupe n'avaient pas été prises en compte à la CNAP. La grande surprise fut la présence du CAR à la première rencontre du CPC. En effet, ce parti

avait très tôt boycotté les activités de la CNAP, doutant de la sincérité des discussions. A entendre Jean Kissi qui a représenté ce parti, chaque fois qu'on commence une nouvelle chose, il faut toujours aller pour s'assurer des faits avant de s'inquiéter de la cause. « C'est sur la base des faits qu'on décide. Quand on vous appelle, on va dans un premier temps pour écouter et vous avez la chance de savoir de quoi on discute, les raisons pour lesquelles vous pouvez continuer

ou ne pas continuer, vous le dites pour qu'on puisse les prendre en compte », a-t-il déclaré. Pour la suite, le représentant du CAR précise que le parti va se réunir pour faire ses analyses afin de décider de la marche à suivre. Cette année, le Togo organise les élections régionales. Les travaux au sein du CPC permettront alors aux acteurs politiques de s'entendre sur plusieurs points avant ces élections. Selon Jean Pierre Fabre, son parti va participer à ces échéances électorales. Mais par son absence au CPC, il décide ainsi subir les choix que les autres partis feront.

Jack NUKUNU

Examen Périodique Universel et protection des droits de l'homme

Le Togo félicité pour ses efforts

* L'adoption du rapport de l'examen attendue

Suite de la p 3

garantir davantage les libertés et les Droits humains dans tous leurs compartiments. Ils ont félicité notre pays pour « la ratification de la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ; la convention relative au statut des apatrides de 1954 ; la traite des enfants ; les efforts menés en faveur des droits des femmes, notamment en matière d'autonomisation, de participation à la vie politique, aux élections, de l'amélioration de l'accès

à l'éducation, de mutilations génitales... ». L'assistance a également félicité le Togo pour les actions menées pour la réduction de la pauvreté et l'impact de la Covid-19, grâce à son Plan national de développement. Il faut ajouter que sur le plan politique le pouvoir en place a entamé un dialogue avec les partis politiques d'opposition dans l'optique de réformer le code électoral. Sur le plan sanitaire, il lutte contre la propagation de la covid-19 via des mesures de dépistage et de vaccination.

Les pays présents ont été satisfaits des efforts du Togo dans la protection des droits de l'homme mais ils ont formulé des recommandations pour lui permettre de renforcer les acquis en termes de droits fondamentaux. « La question de droits des détenus, la liberté d'expression de la société civile à s'exprimer librement, la gestion des manifestations politiques avec le respect des droits de l'Homme par les Forces de sécurité, la liberté de manifester librement, la reconnaissance des Droits LGBT (Les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et

transgenres), les mesures à prendre pour renforcer les Droits des enfants et surtout ceux des personnes vulnérables sont revenus de façon récurrente », tels sont les recommandations que les Etats ont formulées à l'endroit du Togo à entendre la délégation du Ministre Timua. En ce qui concerne la recommandation portant sur la reconnaissance des droits LGBT, le Togo a été toujours ferme. Elle ne sera pas prise en compte parce qu'elle est en contradiction avec nos valeurs sociales. En rappel, l'EPU est un

mécanisme unique qui permet d'examiner périodiquement la situation des droits de l'homme dans les 193 États membres des Nations Unies. L'exercice pratique consiste à avoir le rapport du gouvernement et celui des institutions comme le Parlement, la commission nationale des droits de l'homme (CNDH), et aussi des acteurs de la société civile nommé, rapport alternatif qui sera également présenté. Le Togo est à son troisième passage cette année après ceux de 2011 et 2016.

La Rédaction

« ...La liberté de presse et d'expression est une réalité au Togo... » dicit El-Hadj Arimayao Tchagnao

Le Conseil national des patrons de presse (CONAPP) a réagi face à la situation que vivent certains journalistes au Togo avec l'avènement du nouveau code de la presse. Il souhaite une relecture des articles incriminés dans le code de la presse, notamment l'alinéa 2 de l'article 3, l'article 5 et l'article 156.

C'est à travers un communiqué rendu public que le Conseil appelle le gouvernement à une relecture des articles incriminés dans le code de la presse. Selon le président du CONAPP, El-Hadj Arimayao Tchagnao, « La liberté de la presse et la protection des journalistes, sont garanties à tous les journalistes au Togo, contrairement



ment à ce que penseraient certains».

« Le Togo demeure un des rares pays où lors des émissions débats radio et télé, les journalistes peuvent exprimer librement leurs pensées sans

risque d'être inquiétés. En faisant un bond de 10 places pour se hisser à la 761^e place sur 180 pays dans le classement RSF de 2019, le Togo a prouvé aux yeux du monde que

la liberté de presse et d'expression est une réalité sur la terre de nos aïeux », écrit le président du CONAPP.

Pour demander la relecture du code en question, le conseil dit constater avec les autres organisations de presse que les articles suscités sont sujets à polémique. « Sur la base de

ces articles, des journalistes ayant animé une émission sur un réseau social, ont été récemment arrêtés et poursuivis sur la base du droit commun », ajoute-t-il.

Ainsi, il prend l'engagement résolu de con-

tinuer à travailler de concert avec les partenaires que sont le ministère de la communication, la Haute autorité de l'audiovisuel et la communication (HAAC) et le ministère en charge des institutions de la République et de la citoyenneté, afin, disent-ils, d'aller vers une révision consensuelle du code de la presse et de la communication.

Cependant, le CONAPP invite l'ensemble des journalistes à faire davantage preuve de responsabilité, à respecter l'éthique, la déontologie et tous les textes en vigueur qui régissent leur profession.

XXXXXXXXXX

Première édition du dialogue interprofessionnel sur la fiscalité

Un pari gagné par l'OTR

Suite de la p 2

ficier de ressources suffisantes pour financer le développement d'intérêt local tel que la loi de 2019 sur la décentralisation et les libertés locales l'a voulu ».

Au total, trois panels ont meubler les deux jours de rencontre notamment, l'autonomie fiscale des élus locaux, l'autonomie des régions en matière fis-

cale, le rôle des bailleurs de fonds, les questions de méthode et d'outils et la gestion fiscale comparée entre le Togo et d'autres pays qui ont une expérience

en décentralisation assez longue (Burkina-Faso, Ghana, Mali, Côte d'Ivoire). A l'ouverture de la rencontre le directeur de l'IFFD-OTR, Kwami Obossou, a indiqué que « cette manifestation scientifique, à vocation internationale, est le fruit de la collaboration avec des praticiens de la faïtière des communes du Togo, des experts des universités de Lomé, Kara, ainsi que des universités

étrangères (Abomey Calavi, Bouaké et Paris 1) ».

Créé par décret n°2016- 01/PR du 17 février 2016, l'Institut de Formation Fiscale et Douanière de l'Office Togolais des Recettes (IFFD- OTR) a pour mission de dispenser des formations professionnelles de qualité sur les thèmes de la fiscalité.

Cécile S

SAVOIR



NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

Crise malienne

L'U.A propose une voie de sortie de crise au Mali

L'Union Africaine mobilise le continent et ses partenaires pour soutenir la transition au Mali, tout en préservant les intérêts fondamentaux. Après un échange avec le président de la Transition malienne, Assimi Goïta, mardi, à Bamako, Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union Africaine (UA) a donné des assurances quant à la volonté de l'institution de sonner la mobilisation des partenaires pour soutenir la transition au Mali, tout en préservant les intérêts fondamentaux, conformément aux textes qui régissent l'Organisation

sous régionale et continentale.

« La situation politique du Mali était au menu d'un échange entre le président de la Transition, Assimi Goïta, et une délégation de l'Union Africaine, conduite par Moussa Faki

Mahamat, président de la Commission de l'institution, mardi, à Bamako, au Mali. A sa sortie d'audience, Moussa Faki Mahamat a confié être « en mission au Mali pour écouter, pour s'informer et pour échanger avec les autorités de la transition sur le proces-

sus de Transition dans ce pays africain ». L'engagement de l'UA Moussa Faki Mahamat et Assimi Goïta Moussa Faki Mahamat et Assimi Goïta Le 9 janvier, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a infligé des sanctions contre le Mali, en raison du retard dans l'organisation des élections. Ces sanctions impliquent entre autres, la fermeture des frontières entre le Mali et les États membres de l'organisation et la suspension des transactions avec Bamako, à l'exception des produits médicaux et des produits de première nécessité.

Pour l'Union Africaine, « le plus important est de voir comment il faut soutenir la Transition au Mali, échanger sur une approche consensuelle qui puisse préserver les intérêts fondamentaux de ce grand pays africain et conformément aux textes qui régissent l'Organisation sous régionale et continentale », a précisé le président de la Commission de l'UA. Moussa Faki Mahamat a en outre affirmé que l'UA mobilise « le continent et ses partenaires pour soutenir le Mali et dépasser cette crise conjoncturelle et asseoir un État fort dans l'intérêt du peuple malien, de la région et de l'ensemble du continent.



Remerciements & Annonces

La famille BAMAZI de Soumdina-Bas sodoa

Les familles GNIBI, KABISSA, PAKA, KAO, TOKIM, KABOUA, TANGAO, LEMOU, TASSI, ADODEWUI, TAGBA, ADJOLOU, WEZOU, ALASSANIZAKARI, ASSIMA-KPATCHA, AKOHOUEGNON, GUIDAYEMA, ADJOLA de Siou, PELELENG, NOLAKI, KOUGOULIWA, ASSIHEYANA, BLANDE de Pya Kadjika, TCHAGNAO.

Les familles alliées et amies

Vous remerciant pour le soutien que vous leur avez apporté de diverses manières lors des obsèques de leur très cher Père, Epoux, Grand-père, Beau-père et Neveu :

BAMAZE Charlemagne

Pana Ewazin

Brigadier Chef de police à la retraite rappelé à Dieu

Le 13 novembre 2021 à l'âge de 79 ans

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux cérémonies funéraires selon le programme ci-après :

Vendredi 28 janvier 2022 :

20H00 à l'aube veillée

Samedi 29 janvier 2022 :

14H00 : Soo (Kigbèleng)

Dimanche 30 janvier 2022 : Cérémonies de sortie de deuil

Maison Mortuaire : Maison BAMAZE à Soumdina-Bas Sodoa, non loin de la route Pida-Tcharè, après le bouchon.

NB : Toute la cérémonie se déroulera dans le strict respect des mesures barrières contre la pandémie de la COVID-19.



PHARMACIES DE GARDE

Du 24/01/2022 au 31/01/2022

BOULEVARD Bd. Du 13 Janv. Doulassamé 22 21 65 49 90 89 28 49	DELALI En face de l'hôpital de Cacavéli à 100m entre la Cour d'Appel et le marché de Cacavéli 93 64 53 72 96 32 97 54
CENTRE 46, Rue de la Gare (face SGGG) 22 21 83 30	NATION Face ancien Marché TOTSI: 22 25 99 65 96 80 09 47
BON SAMARITAIN BE PA de SOUZA/Hôpital de BE: 22 21 45 30 91 34 41 94	LAUS DEO Rte de Léo 2000, face Clinique Besthesda - quartier Adoadoin: 22 25 15 05 93 00 65 75
OCAM Rue de L'ENTENTE: 22 21 62 05 92 85 99 55	VITAFLORE Agoè/Vakpossito à 100 m de la station Shell Agoè/Vakpossito: 70 40 22 86
ADJOLOLO 1319, Rue de la charité proche du CMS de Nékonaïpou 22 21 05 13 97 93 86 69	MAINA Avenue A500m du carrefour Y sur la soie expresse non loin du Centre Médico-Chirurgical Source de Vie 70 43 65 34 96 80 10 15
HORTAL Face Hôpital CHU-Tokoin: 22 20 08 08	EL-SHAMMAH Sise à Annadahomé à côté de la Maison des Jeunes 70 43 25 85
ST KISITO Bd. de la Kera près du Bar TAMTAM: 22 21 99 63 96 80 09 64	EXCELLENCE Agoè/Dérékoppé Voie CEDEAO 22 51 77 87 93 27 95 54
MAIRIE Face Mairie: 22 21 26 39	VITAS Sise à Agoè Assiyé à côté de l'ouest : 22 25 63 43
LA PROSPERITE Bd Eyadéma entre l'Immeuble EDA OBA et la Direction Police Judiciaire (DPJ): 22 22 06 22 70 44 86 96	DIVINA GRACIA Quartier Agoè-Fiori, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Balana-Balana: 93 83 91 00 96 80 10 21
GBEZE Boulevard Jean Paul II 22 26 32 61	ESPACE VIE Agoè/Lopopé, face bar Plaisir 2003: 99 85 89 07
BAH Face EPP Hédranawé: 22 26 03 20 90 55 79 59	NABINE Sise à Agoè Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau) 93 36 26 98 97 97 96
St PIERRE Sagboville/Hédranawé, Boulevard Haho 22 26 19 73 70 43 26 67	LA GRACE Près de l'Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoè: 22 25 91 65 90 56 16 81
DEO GRATIAS Rue Notre Dame de la Méricorde KEGUE DINGBLE 96 28 57 13 96 80 08 93	MBA Agoè/Légbassito, Route de Mission TOVE, 300 mètres après le marché de Légbassito 70 27 81 81
PEUPLE Marché NUKAFU: 22 26 84 22	ZONGO Togblékopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanoï Togblékopé 70 49 96 55 99 99 22 39
UNION Bd Mafakassa, face crèmerie BAMUDAS - BE KPOTA 22 27 71 64 96 32 97 26	AMEN Marché Adékélopé, près de l'Eglise Catholique Christ-Roi : 90 88 55 89 97 18 02 02
O GRAIN D'OR Carrefour Zorribar, Grand contournement 22 70 06 90 70 59 09 53	SANGUERA Près du Lycée de Sanguera: 70 42 80 89 90 89 72
OTE Bd. du 30 Août : 22 25 01 25 99 08 15 35	GANFAT AGOE DALIKO près du Carl EDEM (CAMP GP) 22 25 08 15 70 22 15 15
BESDA Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé 22 51 05 29 70 42 68 25	EL-SALI Rte Lomé-Kpalimé, Aflao/Apédoké/Gomomé, à 50 m de la quincaillerie MOCO: 93 54 24 11 70 12 44 44
CONSEIL Carrefour du CEG Sagbadjo Logoté: 93 10 92 92 96 80 21 37	BAGUIDA Face CMS de Baguida: 70 42 47 77
EPHANIA Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON, ADIDOGOME: 70 40 10 52 96 80 10 04	LA FLAMME DAMOUR Sise à Agoè Adé, route d'Aného: 70 45 70 14
POINT E 506, rue 129 Aflao Cakili (Kintiri) Djidjilé dans le von de la pharmacie Djidjilé: 22 25 64 80 90 37 45 96	
VERTE Face Ecole du Parti Kikamé: 22 25 03 26 91 9850 17	

A partir du 1^{er} janvier 2016

**EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ETAT**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



CALENDRIER FISCAL 2022

Au plus tard le 31 janvier 2022

- Déclaration et paiement du 1^{er} acompte provisionnel IS/IR/TPU
- Déclaration et paiement du 1^{er} acompte provisionnel de la patente
- Déclaration et paiement de la TPU-TR (ancien IRTR) 4^e trimestre (2021)
- Déclaration Annuelle des Salaires (DAS)

31
Janvier

